

condition féminine et images de la femme en Afrique noire

Nous n'avons longtemps connu les femmes africaines qu'à travers ce qu'en rapportaient les explorateurs européens, puis les missionnaires et administrateurs qui les voyaient à travers les partis pris de leur éducation et de leur milieu d'origine. Ces premiers observateurs s'indignaient de voir dans les villages les femmes porter de lourds fardeaux, passer des heures à écraser le grain, se tenir à l'écart de la vie publique; ils condamnaient des usages tels que la dot versée par les parents du fiancé, la polygamie, les fiançailles d'enfants, le *lévirat* (1) — sans s'inquiéter d'en comprendre le sens véritable pour les intéressés, hommes et femmes. Les préjugés sont tenaces. Des informateurs de bonne foi insisteront sur le contrôle masculin auquel les femmes demeurent soumises toute leur vie, l'autorité émanant du père ou du frère de la mère suivant le mode de filiation observé,

pour passer plus tard au mari. Les femmes, poursuivent-ils, n'atteindront jamais leur majorité légale : une femme ne pourra jamais plaider en son nom, une femme ne saurait répondre de ses actions. Son travail appartient à son mari et si elle gagne de l'argent, par exemple en tenant un petit commerce, elle n'en garde le profit qu'avec le consentement de ce dernier. Sauf ses vêtements, à la rigueur un bijou, tout ce qu'elle possède appartient au mari et pourra être réclamé par son héritier. Le mari aura plusieurs épouses légitimes, on lui passera une maîtresse; la femme, elle, doit rester fidèle. Enfin, après la puberté, les femmes se tiennent à l'écart et se confinent dans les travaux domestiques, notamment chez les islamisés. Si ce tableau, en apparence exact, correspondait à la réalité, le rôle des femmes serait bien secondaire. De fait, ce n'est rien d'autre que l'expression nostalgique d'un idéal masculin que la réalité contredit chaque jour.

(1) *Lévirat* : coutume de plusieurs pays orientaux, qui obligeait un homme à épouser la veuve de son frère mort sans héritier.

Femme, Famille, Foyer

Plus qu'aux droits reconnus par la coutume, l'influence des femmes tient à leur vitalité, à leur indépendance de fait, à leur inépuisable énergie. Les conditions dans lesquelles elles sont élevées ne peuvent qu'accroître ces qualités naturelles. En milieu patriarcal, un petit garçon grandit dans l'idée que toute sa vie s'écoulera dans le même cercle familial; la maison de son enfance, les terres qu'il voit ses aînés cultiver, un jour il les détiendra en son nom propre; après sa mort, il continuera de hanter ces lieux qu'il a toujours connus, l'hommage de ses descendants sera déposé sur l'autel où lui-même a propitié ses ancêtres. Mais une fille très tôt sait qu'elle devra quitter la maison et souvent le village où elle est née pour aller vivre chez des étrangers, auprès d'un mari peut-être choisi pour elle dès sa naissance. La fille qui se marie meurt à son lignage d'origine. Une femme mariée connaît presque toujours une double résidence, une double allégeance; qu'elle vienne à changer d'époux, elle changera d'horizons. Son existence s'écoulera en fait assez solitaire, repliée sur la défense de ses intérêts propres: son foyer, ses enfants. Encore ses fils lui échapperont-ils de bonne heure. Mais aussi, alors que les hommes ne semblent guère concevoir d'autres liens que ceux de la parenté et du voisinage combiné — ils devront pour accepter un étranger parmi eux recourir à une fiction qui en fait un frère ou un allié — entre femmes, le seul lien du sexe établit une solidarité active. L'appel d'une femme aux autres femmes portera bien au-delà des limites du village: la cause d'une émeute féminine peut être insignifiante, le mouvement lui-même ne sera jamais négligeable.

Dans sa belle-famille, la jeune femme continue longtemps d'être tenue pour une étrangère. Traitée sans beaucoup d'indulgence par la mère de son mari, qui entend désormais commander et peut vouloir faire subir à sa bru un traitement qui la venge de celui qu'elle-même endura jadis, la jeune femme n'a guère de réconfort à espérer d'un mari plus enclin à lui reprocher les robes et les bijoux qu'il fut contraint d'offrir. Avec le regret de sa vie de jeune fille, la femme mariée éprouve la nostalgie de son milieu natal, elle s'efforce d'y retourner le plus souvent et le plus longtemps possible. Le mari de son côté, qui garde rancune à ses beaux-parents de tout ce qu'ils lui ont extorqué avant de laisser partir leur fille, voit à contre-cœur sa femme le quitter, même pour un bref séjour. Les débuts de la vie conjugale sont souvent difficiles.

Par la suite, beaucoup de ménages se stabilisent et coulent une existence apparemment paisible. Toutefois, la confiance entre époux n'apparaît que très lentement, elle ne s'exprime guère. Parlant des Peul du Fouta Djallon, un auteur qui les connaissait bien écrit: «ce qui caractérise la vie conjugale, c'est l'absence de cohésion, d'union véritable entre conjoints: la femme mène sa vie dans l'enclos du mari, un peu comme une locataire, elle a ses intérêts à part, son jardin, son bétail; elle accueille ses parents, fait venir une sœur cadette, un petit frère, une servante. C'est pitié de voir le mari, en principe possesseur de la femme, discuter pour emprunter un tabouret ou une calebasse appartenant à sa femme... Bref, elle entre rarement sans espoir de retour dans la famille du mari; elle lui est prêtée.» (1). Ceci chez des islamisés, où la femme, en principe, est la chose du mari. Le fossé entre les époux n'apparaît pas moins profond dans une société demeurée fidèles à

1) VIEILLARD (G.). — « Notes sur les coutumes des Peul du Fouta Djallon ». Bull. de l'Institut Français d'Afrique Noire. 1-2, 1940, pp. 85-210.

des cultes familiaux où l'épouse, extérieure par définition, n'intervient pas.

Entre hommes et femmes mariés d'un même village, l'attitude générale demeure empreinte d'une réserve qui se muerait aisément en agressivité. Dans la vie quotidienne, l'expression de ce sentiment ne dépasse pas la plaisanterie; en temps de crise, un certain antagonisme devient sensible. Qu'une femme connaisse un accouchement difficile, ses souffrances sont couramment tenues pour un châtiment infligé par les ancêtres du mari: convaincue d'adultère, la femme doit confesser le nom de ses amants. Elle-même se croira victime d'un sort jeté par son mari ou par sa belle-mère; on lui en veut pour un motif qu'elle se résigne à l'avance à ne jamais connaître. Un accroissement de la mortalité infantile, une sécheresse anormale, une menace d'épidémie — tout malheur public est imputé d'abord aux femmes. Il ne faudrait pas exagérer l'importance de ce thème dans la vie sociale; on ne doit toutefois jamais l'ignorer. Il est sous-jacent dans le rituel de l'initiation masculine, qui prémunit contre ceux qui ne l'ont pas subie, et d'abord contre la femme.

Cette méfiance générale tiendrait au moins en partie à l'horreur du sang et aux dangers magiques qu'implique la menstruation. Ce n'est pas seulement en Afrique que la sorcière est plus fréquente que le sorcier. Partout, le contact d'une femme « impure » est tenu pour une souillure: une femme dans cet état évitera de préparer la nourriture de son mari, elle se tiendra éloignée des autels ou des champs chez les agriculteurs, du parc à bétail chez les éleveurs. Parfois même une demeure spéciale, à la lisière de l'agglomération, est assignée aux femmes menstruées, qui devront encore se purifier avant de reprendre la vie commune. Les interdits que doivent observer les femmes sont toujours plus nombreux. Partout on

croit les femmes très versées en magie, qui leur sera facile à pratiquer en jetant un sort sur les aliments qu'elles préparent pour leurs maris. Cette crainte, jointe au fait que les femmes sont indispensables à la survie du groupe, expliquerait, avec beaucoup d'interdits féminins, l'ambiguïté des rapports entre hommes et femmes d'une même communauté : les hommes subissent la présence d'épouses qui demeurent des étrangères à leurs yeux; sensibles à l'accueil, les femmes sauront au besoin rappeler aux hommes qu'ils ne pourraient se passer d'elles. En certaines régions les hommes observeront une double attitude à l'égard des femmes, selon les fonctions qu'ils leur reconnaissent : en tant qu'héritière d'une aïeule, la femme bamiléké, dans le sud Cameroun, est respectée et même redoutée par les membres de sa parenté maternelle; en tant que fille, elle est échangée ou donnée sans autre considération que l'intérêt de son père; en tant qu'épouse, elle est soumise par son mari à une stricte discipline.

Les enfants comptent plus que le mari, une femme africaine ne s'acquitte vraiment qu'en devenant mère. La mère, parfois la sœur, du roi ont tenu en nombre d'États africains un rôle important, leurs trônes étaient présents dans toutes les réceptions officielles aux côtés de celui du souverain. Société féodale ou démocratique, princes ou paysans, les fils, aux yeux de leur mère, restent de petits garçons. La mère continue de gouverner le foyer après la mort du père, elle choisit au moins la première épouse de ses fils, elle décide en grande partie du mariage de ses filles. Cette prédominance de la mère qui gouverne encore la vie de ses enfants devenus grands, est sensible dans toutes les sociétés africaines, même islamisées. La mère attend de ses enfants des témoignages de respect; elle ne s'effacera qu'une fois les fils eux-mêmes pères de famille et l'âge diminuant ses forces, son rôle paraît achevé.

▼ ... une femme africaine ne s'acquitte vraiment qu'en devenant mère...



Par un dernier paradoxe, une femme africaine doit cesser de pouvoir être mère pour se voir définitivement acceptée par la famille de son mari. Les Africains eux-mêmes reconnaissent que, passé un certain âge, une femme ne se distingue plus guère d'un homme; épouse ou non d'un chef, une femme de tête, dont le ménage a prospéré, aura droit à la considération générale, considération toujours accrue par le nombre de ses enfants vivants.

La colonisation, puis l'indépendance, en bouleversant les conditions de vie ancienne et surtout en introduisant une économie capitaliste, ont modifié la répartition des charges, le plus souvent au détriment des femmes. Je prendrai ici l'exemple des Bété, société de l'ouest de la Côte d'Ivoire (1). Les Bété sont l'une de ces nombreuses sociétés patriarcales, dépourvues de pouvoir politique central, où le village forme la seule unité reconnue. Les hommes étaient jadis chasseurs et guerriers, les femmes déterraient des tubercules à demi-sauvages, ramassaient en forêt des feuilles et des fruits. Avec la colonisation, la guerre entre village a disparu, la chasse au gros gibier beaucoup diminué. Vers 1925 sont apparues les premières plantations de café, à l'instigation de l'administration; les premiers planteurs furent, avec des Européens, des immigrants, Ivoiriens du nord, Maliens ou Voltaïques, plus tard Baoulé de l'est du territoire, attirés par la présence de terres disponibles que les Bété cédaient volontiers, n'en ayant pas l'usage eux-mêmes et ne concevant pas que la terre puisse être aliénée de façon définitive, pour une culture permanente. Un peu plus tard les Bété eux-mêmes se sont mis à cultiver café et cacao, le produit de la récolte leur permettant de faire face aux besoins nouveaux tels qu'impôt et scolarisation. Le pouvoir que donnait jadis

aux hommes la guerre et la chasse s'est alors métamorphosé en pouvoir de commercialisation, la vente de la récolte étant aux mains des hommes. Les femmes n'ont plus ici aucune initiative, ne disposent plus du produit de leur travail, comme cela était et demeure le cas pour les quelques produits vivriers qu'elles font pousser dans leurs jardins et vendent au marché quand elles ne s'en servent pas pour leur cuisine. Sur les plantations commerciales, les femmes n'interviennent que comme main-d'œuvre, au même titre que des ouvriers agricoles. Après avoir vendu sa récolte, le mari verse 5, 10 ou 15 000 F à chacune de ses femmes. La division ancienne du travail a disparu, tout le monde participe aux travaux, mais ce qui jadis était activités complémentaires devient simple utilisation de la force de travail des femmes. L'instabilité des mariages s'accroît, car si l'homme ne paie pas suffisamment sa femme pour les services qu'elle accomplit sur la plantation, celle-ci s'estime en droit de le quitter.

Un cas plus grave est celui de la citadine, épouse d'un employé ou d'un petit fonctionnaire, lorsque le ménage est logé en appartement et que les seules ressources sont la solde du mari, qui souvent passera au café ou voir des amis avant de rentrer chez lui, ayant dépensé une bonne partie de sa paie. Situation banale en milieu occidental, mais inconcevable en milieu africain traditionnel.

Le contraste est frappant entre les femmes restant à la maison, astreintes à un niveau de vie modeste, et les femmes salariées qui cherchent à concilier ménage et travail : le dynamisme et la combativité de celles-ci tranchent avec la mélancolie et le fatalisme des premières dont la vie ingrate tend à créer chez elles un complexe de frustration.

Il faut encore dire un mot des femmes célibataires, filles-mères, divorcées ou veuves qui vivent avec

leurs enfants sans aucun lien matrimonial. Certaines refusent catégoriquement le mariage, la dépendance maritale, la contrainte de la vie sociale domestique. D'autres, notamment les veuves et les divorcées, allèguent le peu de chances d'une bonne demande en mariage. Indépendante, à égalité avec l'homme, la femme célibataire réussissant dans ses affaires tombe sous l'accusation inévitable de prostitution. C'est E. Sullerot qui note que « le sexuel a toujours été intimement mêlé à l'économie quand il s'agissait des femmes. Le travail de la femme semblait la cause de la prostitution, puisque aussi bien toute femme hors de chez elle était en puissance une « femme de rien ». Il faut bien le reconnaître, l'histoire du travail féminin est comme doublée de noir par l'histoire de la prostitution » (1).

En moins de trois générations, la femme africaine revendique son autonomie, brise les barrières ethniques modifiant les relations parentales, oriente la répartition des tâches familiales et sociales vers une nouvelle économie indépendante et favorable au couple. Type de femme éminemment progressive, elle manifeste des facultés d'acculturation suffisantes pour affronter la compétition. Son instruction, son expérience, ses aptitudes financières lui permettent de réagir et de s'affirmer au sein de la mutation qui s'opère rapidement.

L'obstacle le plus grave est sans contredit la pression sociale exercée sur toute réussite économique. Croire au développement et vaincre la peur de se singulariser, d'être accusée de magie, est difficilement réalisable. L'ambiguïté de la position féminine tour à tour accusatrice ou novatrice ne s'explique que par le désajustement des valeurs.

Soulignons enfin le désir quasi unanime des femmes concernant leur

(1) PAULME (D.). — Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété. Paris. La Haye. 1962.

(1) SULLEROT (E.). — Le travail de la femme. Échanges. 84, 1968.

vie actuelle, qui se résume en deux points essentiels : « avoir ma vie chez moi », et « améliorer la vie des enfants ». Pour la majorité, cette autonomie doit se réaliser au sein du couple dans un équilibre difficile à ébaucher.

La calebasse et le bélier

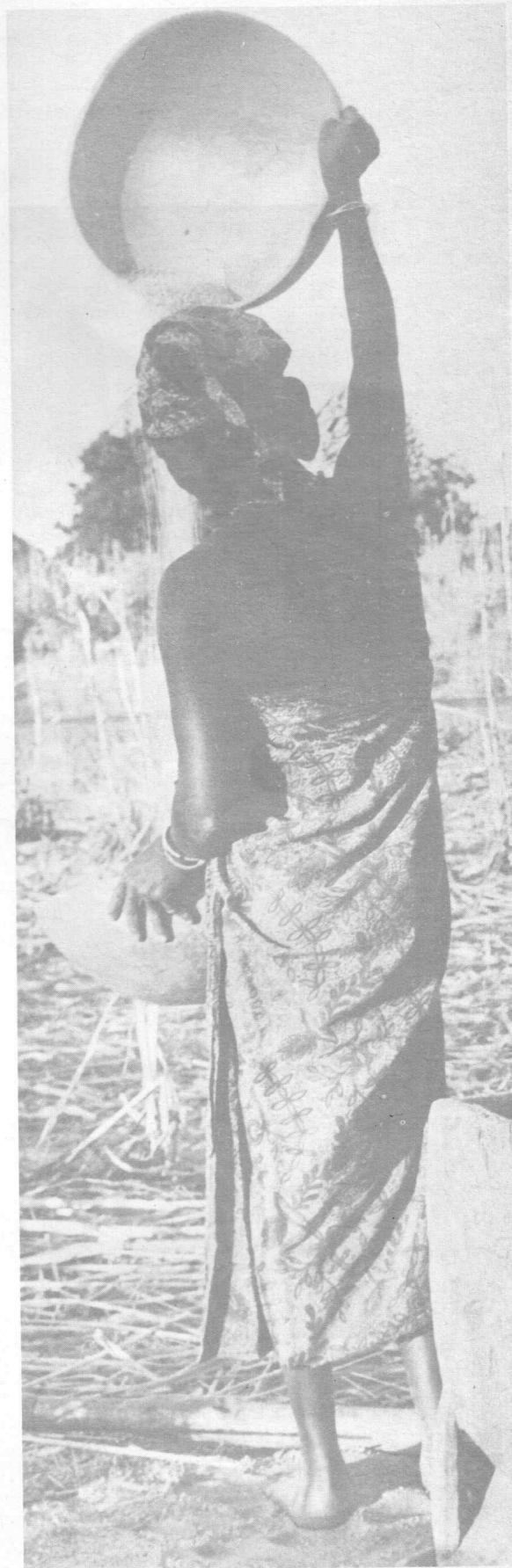
L'observation directe de la vie quotidienne du village permet à l'ethnologue de nuancer le tableau de la condition féminine qui résulterait de la seule énumération des institutions sociales, comme des seules réponses à ses questions. Mais le tableau demeurerait incomplet sans le recours au monde de l'imaginaire tel qu'il s'exprime à travers les rêves, les mythes et surtout les contes rapportés la nuit, devant un auditoire qui en déchiffre aisément le langage. Derrière l'image rassurante de la mère « diurne » auprès de laquelle ses enfants sont sûrs de toujours trouver nourriture et réconfort, apparaît alors le profil de la mère « nocturne », de la sorcière avide de chair humaine et du sang de ses enfants.

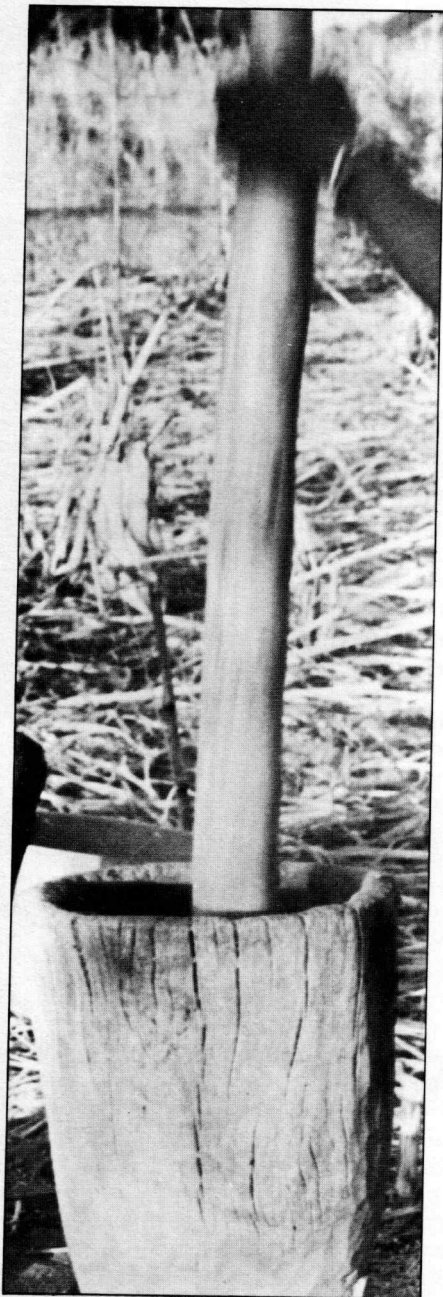
Présent dans toute l'Afrique occidentale, le mythe de la « calebasse dévorante » (ou « la calebasse et le bélier ») peut se résumer ainsi : une courge énorme et qui répond par un défi à qui veut la cueillir, parvenue à maturité avale son interlocuteur ; puis, détachée de sa tige, elle roule sur elle-même, engloutissant sur son passage hommes, animaux domestiques et jusqu'aux maisons, toute trace de l'humanité. Mais un bélier paraît, qui affronte le monstre tête baissée, l'ouvre en deux d'un coup de cornes : « alors les hommes innombrables sortirent de la cale-

basse et c'est pourquoi on trouve des hommes partout » (1). Ainsi du moins se termine une version, alors que d'autres y voient expliquée l'origine de la séparation des eaux et de la terre, ou celle des différentes races. Qu'il s'agisse au départ d'un mythe de création ne saurait faire de doute : dans toutes les variantes un seul être transformé en Cosmos éclate et renaît, multiplié. On retrouve ici le thème bien connu de la totalité primordiale brisée et fragmentée par l'acte de la Création : sortir du monstre équivaut à une Cosmogonie. Mais pourquoi, pour traduire cette notion universelle d'une nouvelle création, les Africains auront-ils eu recours à l'image d'un combat où le bélier triomphe de la calebasse ?

Métaphore ou métonymie, la calebasse, pour toute l'Afrique, est le signe féminin. Mais la femme est un être senti comme ambigu, à la fois redoutable et délicieux, bénéfique et maléfique, et l'apparente simplicité de l'association femme/calebasse recouvre une égale ambiguïté. Une distinction s'impose en effet entre la courge du début du mythe, « sauvage », inutilisable aussi longtemps qu'elle est close et dont l'excessive fécondité demeure stérile, le fruit ne pouvant s'ouvrir de lui-même et, d'autre part, le même fruit coupé en deux d'où les hommes s'échappent, innombrables. Dans la vie quotidienne, la calebasse cueillie à maturité est mise à pourrir ; exposée ensuite au soleil, l'écorce, jusque là d'autant plus gonflée d'eau qu'elle était restée plus longtemps immer-

(1) Versions dans THOMANN (G.). — Essai de manuel de la langue néouolée. Paris, 1905, p. 144-145; SIDIBE (Mamby). « Légende burlesque ». Éducation africaine, 21, 1916, p. 79-80; RATTRAY (R.S.) Hausa folklore, customs, proverbs. Oxford, 1913, 1, p. 300-310. « A story about a maiden and the pumpkin »; GIRARD (J.). Dynamique de la société ouobé. Mémoires de l'IFAN. Dakar, 1967, p. 308-310; FROBENIUS (L.). Atlantis, Volksmärchen und Volksdichtungen Afrikas. Jena, 1921, I, p. 104-106.





gée, se dessèche peu à peu, durcit et peut être travaillée comme du bois. Instrument de ménage par excellence, la maîtresse de maison y conservera les liquides, les grains, les condiments, le beurre; les plus petites serviront de cuiller ou de louche, les grandes abriteront étoffes, vêtements, cauris. Cette différence est marquée dans la langue mossi (Haute Volta) par l'emploi de deux termes : **kaanda** désigne la courge close, **waamda** la moitié de calebasse qui sert de récipient. Par ses multiples usages, celle-ci évoque à la fois, outre la cuisine, activité féminine au premier chef, l'idée d'abondance, principalement sous la forme de grains ou de liquides, c'est-à-dire d'une abondance marquée très nettement du signe de la femme ou de la mère. Le symbolisme qui rapproche la calebasse du sexe féminin est compris de tous et ce n'est pas un hasard si partout l'expression « calebasse cassée » désigne en langage trivial la perte par une fille de sa virginité. Fécondité, féminité, la forme sphérique du fruit appelle encore une notion de plénitude, de totalité. La cosmologie dahoméenne voit l'univers sous la forme de deux demi-calebasses accolées, celle du ciel, renversée, repose sur celle de l'eau et de la terre et le cercle de leur contact est l'horizon. Image d'un univers clos comme un œuf, la courge, une fois coupée de sa tige comme la fille que le mariage sépare de son lignage, doit encore être ouverte; traitée convenablement, elle deviendra symbole du foyer domestique et de la mère idéale (1).

C'est à la nécessité d'un tel traitement que fait allusion, en termes à peine voilés, un conte bulu (2) dont

l'héroïne, sur le point de se marier, veut cueillir dans un champ une belle citrouille pour l'offrir au prétendant qu'elle a choisi. Mais le fruit lui échappe, roule et l'entraîne dans une course qui dure jusqu'au soir; dans la nuit, la jeune fille franchit une rivière, elle se trouve alors dans un village inondé de lumière et voit venir à elle sa mère qu'elle avait perdue tout enfant.

...La mère confectionna aussitôt un cornet qu'elle remit à sa fille et lui dit : « Tu as franchi tout à l'heure un petit ruisseau sans trop bien saisir la portée de ton geste; maintenant tu vas rentrer chez toi et lorsque tu auras franchi le petit ruisseau pour la deuxième fois, tu prendras ce cornet, et, en le pressant entre tes doigts, tu laisseras tomber quelques gouttes dans tes yeux. » La belle revint sur ses pas et parvint au petit ruisseau. Elle prit son petit cornet et laissa tomber quelques gouttes dans ses jolis yeux. Et, comme par enchantement, elle se retrouva chez elle, au village. Son prince charmant l'y attendait. Ils se marièrent et vécurent dans la joie et le bonheur.

La traversée de l'eau indique nettement le caractère initiatique du voyage où la fille acquiert de sa mère morte la connaissance qui, en lui ouvrant les yeux, lui permettra un mariage heureux.

Même langage transparent dans un autre conte, également bulu, où une femme, rentrant de voyage, rencontre un étranger avant d'arriver au village de son mari (3).

...La femme portait une calebasse joliment sculptée et remplie d'une liqueur capiteuse mais douce comme du miel. Le voyageur possédait un coq superbe, au plumage soyeux et resplendissant.

L'homme demande à boire, « caresse la calebasse ». La femme consentante demande en échange le coq. Ils se séparent et l'infidèle rejoint son mari. Mais dans la basse-cour de celui-ci, le coq ne tarde pas à

1) « ...La calebasse est associée à la fécondité sur trois plans : cosmique (image du monde), humain (la matrice de la femme) et culturel (la cuisine). » CALAME-GRIAULE, G. et GOROG KARADY, V. « La calebasse et le fouet ». Cahiers d'études africaines. 45.XII.1. 1972, p. 58.

2) ENO BELINGA (M.S.). — « L'Orpheline et la citrouille », in Découverte des chateaux beti, bulu, fang du sud Cameroun. Paris. 1970. p. 85-86.

3) ENO BELINGA (M.S.). op. cit., « Le coq », p. 151-153.

mourir et le mari en est tellement affecté qu'il veut se donner la mort. En vain la femme cherche à l'en dissuader, elle chante :

Je vais aller voir mes parents
Mes parents m'ont offert une calebasse
Pleine d'une liqueur
Douce comme du miel
Cette liqueur a été
Échangée contre un coq
Attends-moi.

Rien n'y fait. Ayant perdu sa virilité avec la mort du coq, le mari se tue.

La mère dévorante non seulement ignore la fonction féminine essentielle — transmettre la vie — elle agit à l'inverse, avalant, avec les humains et les animaux domestiques, tous les témoignages qu'elle trouve sur son chemin d'une présence créatrice. La mère ne donne plus le jour, elle engloutit. C'est la fin du monde, la calebasse monstrueuse est l'image inversée de la Déesse Mère. Avec une terreur de l'inconscient masculin devant la gloutonnerie sexuelle féminine, nous retrouvons ici un trait qui nous paraît plus spécifiquement africain et qui est la misogynie. Innombrables sont les contes exprimant la méfiance ou la crainte à l'égard de l'épouse, cette étrangère, cette intruse, dont, par une insurmontable contradiction, le lignage, s'il veut échapper à la mort, ne peut se passer. Ainsi le conte de la « femme animale » qui rapporte le mariage imprudent d'un chasseur, séduit par une belle inconnue qu'il épouse contre l'avis de tous. Sans écouter sa mère, il se laisse entraîner en forêt, seul et désarmé; la femme s'écarte alors un moment pour revenir sous son aspect véritable de buffle ou de panthère, appelle les animaux au carnage. L'imprudent sera sauvé in extremis par ses chiens que l'étrangère lui avait fait tuer, mais dont sa mère avait gardé les os. La fidélité à toute épreuve des chiens souligne encore la trahison de la femme (1). Pour échapper à la

contrainte du mariage, l'imagination masculine rêve d'une nouvelle création où les rôles seraient inversés : à la calebasse féminine qui avale littéralement l'humanité s'oppose le béliet, c'est-à-dire le mâle; il la crève, délivre les prisonniers, substituant du même coup un monde ordonné au chaos initial. Création enfin parfaite, qui verrait avec le triomphe de l'homme la défaite de la femme. Mais pourquoi un tel ressentiment ?

Nous verrions une explication dans le fait que la seule richesse véritable en Afrique est celle des enfants. Pas de grande propriété foncière, nul en milieu traditionnel n'aurait cherché à cultiver ou faire cultiver une étendue qui dépassait celle de ses besoins. Le seul contrôle de la terre n'offrirait ni fortune ni considération sociale, n'était donc pas objet de convoitise. L'homme puissant était celui qui possédait une vaste clientèle, dont les membres se considéraient plus ou moins comme ses descendants et auxquels il distribuait des épouses — mais en se réservant les filles à naître de l'union, qu'il entendait marier à son gré. Si le sort de la femme stérile est digne de pitié, celui de l'homme vieillissant privé d'enfants, ou dont les fils sont morts avant lui, n'est guère plus enviable. Or pas d'enfants sans épouses. Certes les enfants une fois nés échappent très vite à leur mère, le lignage entier les récupère, que la filiation soit patri- ou matrilineaire. La mère n'en est pas moins, du seul fait physiologique, celle qui, avant de donner la vie, l'aura senti s'éveiller dans son sein. Expérience unique, bouleversante, que l'homme sans qui, cependant, la femme serait demeurée stérile, ne connaîtra jamais. Comment n'en garderait-il pas rancune ? Le sentiment d'une frustration inavouée transparaît dans la condescendance ironique des propos, dans une froideur affectée, surtout dans le besoin d'affirmer la supériorité masculine dans tous les domaines, notamment dans le domaine de la vie publique d'où les

femmes sont régulièrement exclues. Elles-mêmes s'en soucient peu : absorbées par la tâche quotidienne — les femmes travaillent plus que les hommes — elles se savent indispensables et n'hésiteront pas à le rappeler très haut chaque fois qu'elles le jugeront nécessaire.

Cette première lecture d'un mythe où le fantasme de la mère dévorante est traduit de façon si claire n'en exclut pas une autre, où l'on ne parlera plus en termes d'opposition mais de complémentarité. Sur le plan cosmique, l'acte libérateur du Bélier peut être vu comme une création seconde, non moins indispensable que la première, demeurée imparfaite car elle s'était opérée dans la confusion. Sans le geste viril libérateur, le monde serait demeuré dans le chaos, la calebasse laissée à elle-même serait morte étouffée par sa propre fécondité, telle une accouchée laissée sans soins. L'intervention de l'homme n'était pas moins essentielle que la présence de la femme à la création du monde.

Si le recours à la calebasse pour désigner la femme sous son double aspect n'a besoin d'aucune explication auprès des Africains, on se demandera pourquoi son vainqueur dans le combat créateur est toujours le Bélier, qualifié dans une version de divin, et non un autre mâle. Nous rejoignons ici un très vieux mythe attesté dans toute l'Afrique tropicale de l'ouest. Dieu de l'orage et du tonnerre, le bélier divin se promène sur les nuages d'où des auxiliaires font tomber la pluie fécondante et projettent du ciel les pierres de foudre. Les petites haches en pierre polie qui affleurent à la surface du sol après les orages sont dites pierres de tonnerre; emblème du dieu et gage de fertilité, on les retrouve sur les autels du culte domestique. Ce même bélier aux longues pattes figure sur des gravures rupestres d'Oranie, avec les attributs du dieu solaire égyptien Ammon Ra. Celui-ci aura, suppose-t-on, absorbé le culte plus

1) Bon exemple dans *DIOP (Birago). Les contes d'Amadou Koumba. « La Biche et les chasseurs »*. Paris. 1961, p. 142-153.

ancien d'un dieu bélier de la fécondité, divinité d'un peuple d'éleveurs de moutons dont les troupeaux trouvaient leur pâture au quaternaire sur les immenses étendues d'un Sahara alors verdoyant (1). Dieu des troupeaux de moutons et aussi de la richesse agricole qu'assurent seules, en l'absence d'irrigation, les pluies diluviennes des tropiques, les témoignages de son culte se retrouvent au nord tout au long de la route des oasis, de Siwa jusqu'à l'Oranie et au Sous; plus au sud, on suit sa trace de Méroé au Soudan et jusqu'aux rives de la Bénoué où des figurations de l'animal comptent parmi les chefs-d'œuvre de la statuaire d'Ifé. « Les survivances de ce culte du Bélier divin sont l'une des preuves les plus sûres des contacts anciens à travers le désert entre les civilisations noires et méditerranéennes avant la venue des Arabes au Soudan. » (2). Chez les Fon du Dahomey dont nous avons évoqué plus haut l'image du monde conçu sous l'apparence d'une calebasse close, le bélier représente le dieu de la foudre, il traverse les nuages dont il vomit l'éclair sur la terre; ses prêtres ont pour attribut une hache dont le manche se termine par une tête de bélier crachant un double éclair. Toujours associé au bélier et aux pierres

polies, le dieu du tonnerre a même traversé l'Atlantique avec ses fidèles yoruba tombés esclaves; leurs descendants continuent d'honorer Shango en lui offrant de préférence un bélier dont, à Cuba, la tête sera déposée sur son autel auprès des « pierres de foudre » (1). En Afrique même, à part les Fon et les Yoruba, ce culte très ancien, enfoui sous de plus récents, n'affleure aujourd'hui que par de rares allusions.

Le thème de la gloutonnerie féminine et de la terreur très profonde qu'elle éveille dans l'inconscient masculin se retrouve par toute l'Afrique. L'ambiguïté qui veut que, dans la plupart des langues, manger et copuler puissent s'entendre l'un pour l'autre permet de décrire en termes volés mais compris de tous, une avidité qui ne concerne pas seulement les nourritures. Que d'elle-même, dans un village, une femme apporte à manger à un étranger s'entendra comme une offre à peine voilée, sinon comme un aveu. Témoin le conte du « Père gourmand », noté chez les Zoulgo du nord Cameroun (2).

Lors d'une famine, un homme s'enfonce en forêt et découvre une plantation; dans un coin, une cahute. La maîtresse des lieux fait bon accueil à l'étranger affamé, elle le nourrit et l'invite à revenir avec ses deux épouses et leurs trois filles. Tous se rendent à l'invitation, mais les femmes se méfient. La première épouse surprend leur hôtesse au bain, elle a sur la poitrine une bouche aux dents longues et tranchantes qu'elle fait sortir et rentrer à volonté — c'est une sorcière. La femme prévient son mari, mais celui-ci fait la sourde oreille et la bat. Décidées à s'enfuir, les deux épouses percent un trou dans la paroi et s'échappent avec les enfants. L'homme demeure seul avec la sorcière, qui lui mange successivement les deux mains et les deux jambes. Elle s'éloigne pour aller chercher du bois à brûler, sa victime en profite pour se traîner dans les herbes. Mais la vieille, l'ayant vu, se change en jeune fille, elle porte un petit panier et une hache. L'homme s'exclame « Quelle belle fille! », la sorcière reprend son aspect premier et le dévore.

Calebasse dévastatrice ou sorcière présumée, c'est de chair humaine que le monstre s'avère insatiable. A son inépuisable voracité s'oppose l'activité de la mère bénéfique, que celle-ci prépare à partir de plantes domestiques la sauce onctueuse qui relèvera la bouillie de mil insipide ou la purée d'ignames, ou qu'elle manie le pilon — jamais un homme dans un village n'écrasera son grain, alors qu'on voit les fillettes s'exercer dès l'enfance à soulever un pilon souvent trop lourd pour leurs forces: la cuisine est partout du domaine féminin. L'opposition mort/vie qui double celle entre mère dévorante et mère bénéfique en reflète d'autres, qui n'ont rien que d'attendu: cru/cuit, viande/végétaux, plantes sauvages stériles/agriculture et cuisine. Peut-on aller plus loin et voir, dans l'acte qui rapproche l'homme de la femme un double aspect, bénéfique ou maléfique selon l'image féminine retenue? Dans cette optique, la femme rêvée sera la bonne ménagère, l'épouse domestiquée qui veille au bien-être de son partenaire la nuit comme le jour, dans l'acte sexuel comme en s'activant dans son jardin ou auprès de son foyer; alors que la mauvaise femme, dont la sexualité n'a pu être domptée, ne songe qu'à se gaver et poursuit son plaisir dans les rapports intimes jusqu'à l'épuisement de l'autre. Mais l'homme lui-même, pour averti qu'il soit du danger d'engloutissement, ne se prend-il jamais à rêver d'une mort aussi délicateuse?

Denise PAULME
Directeur d'études
École des Hautes Études
en Sciences sociales

(1) Dans l'Égypte ancienne, « Khnoun est figuré sous forme d'un homme à tête de bélier et à double encochure. Dieu créateur de la vie, générateur des espèces vivantes, il acquiert selon les points de l'Égypte qui ont reçu son culte les fonctions supplémentaires de gardien des sources du Nil... ou de potier modelant sur son tour l'œuf d'où toute vie doit sortir. » (SAUNERON, C. art. Khnoun, in Dictionnaire de la civilisation égyptienne. Paris. 1959.)

(2) MAUNY (R.). — « Le bélier-dieu ». Notes africaines, janvier 1949, p. 10-12. Chez les Mandingues, le dieu de l'orage et du tonnerre, Sara-djigi, est un bélier se promenant sur les nuages; les Hausa nomment l'éclair Ara-di, le bélier Ara-ara; la croyance se retrouve jusqu'au sud du Cameroun, où, dans une énigme beti, le tonnerre est assimilé à un bélier.

(1) BASCOM (W.). — Shango in the new World. Austin. 1972, p. 14.

(2) NGOUANKEU (T.). — Autour du lac Tchad. Yaoundé. 1969, p. 85-92.

Résumé de deux conférences prononcées au Centre Th. More les 8 et 9 mars 1975. Nous remercions ce centre d'avoir bien voulu en autoriser la reproduction.